



## Agression par mon patron il m'a tordu le poignet (Entorse)

Par **Medium**, le **22/04/2012** à **14:37**

Bonjours je travaille dans l'animation dans un centre aérer, Mon patron a tapé un petit ( une grosse tape sur la tete ) du coup je l'ai dit a la mama du petit il m'a appelé en demandant de démissionner ce que je n'ai pas fait donc j'y retourne pour prendre mes fonction d'animatrice et la il voulait discuter avec moi on est parti discuter dans la cuisine et la il m'a annoncé que je ne travaillais plus pour l'association donc j'ai réclamé les papiers de licenciement il m'a répondu je te les donnerai plus tard ce qui était bizarre donc je lui ai dit que j'irai directement a l'association pour les récupérer de la il s'est enervé j'ai préféré partir et la mon patron s'est jetté sur la porte et a bloqué la poignet avec sa main et a mis tout le poids de son corps contre la porte pour m'empêcher de sortir et quand j'ai voulu baisser la poignet de la porte il m'a tordu le poignet.

J'ai été obligé de crier pour pouvoir sortir ensuite je suis parti chez un médecin pour examiner ma main il m'a dit que j'avais une entorse je me retrouve avec une attelle je suis directement déposer une plainte contre lui... Mais la police ne m'a rien dit sur la suite des événements que dois je faire

Par **P.M.**, le **22/04/2012** à **15:53**

Bonjour,

S'il y a dépôt de plainte c'est déjà ça si le médecin traitant a établi un certificat de constatation mais vous pourriez le faire aussi sous bref délai auprès d'un service auprès d'un médecin légiste éventuellement par un service spécialisé dans un hôpital que pourrait vous communiquer le commissariat ou la gendarmerie...

Parallèlement, vous pourriez engager un recours devant le Conseil de Prud'Hommes...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale voire d'un avocat spécialiste...